

CONSULTATION PUBLIQUE
A L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT LA CREATION D'UN PARC EOLIEN
COMPOSE DE HUIT EOLIENNES ET D'UN POSTE DE LIVRAISON ELECTRIQUE
« Ferme éolienne du Moulin Neuf »
SUR LA COMMUNE DE CORMAINVILLE
(EURE ET LOIR)

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE
-salle polyvalente 15 rue de la mairie Mairie de Cormainville
le 8 septembre 2026 à partir de 17 heures

Participants : Monsieur Clément Vezin, représentant de la société **VOLKSWIND France S.A.S**, en présence de madame Valérie Bordeaux responsable Marketing et Communication, en remplacement de monsieur Baptiste Charlet, absent pour cette rencontre.

Commissaire enquêteur : Madame Dominique SCHUHMACHER,

Public présent lors de la rencontre : 4 personnes dont le maire de Cormainville

Ordre du jour :

Présentation du déroulement de la consultation par le commissaire enquêteur et rappel des dates retenues en présentiel,

Présentation du projet par monsieur Clément Vezin, représentant de la société Volkswind France S.A.S , et par madame Valérie Bordeaux, responsable communication au sein de cette société

Questions de l'assistance et réponses apportées par les représentants de la société Volkswind.

INTERVENTION DE LA COMMISSAIRE ENQUETRICE (à 17h15)

- Présentation du déroulement de l'enquête,
- Rappel des dates de la consultation publique et cadre législatif

Lors de cette séance, les différentes pièces -version papier-ont été mises à la disposition du public. Ce dernier a été informé qu'une version dématérialisée se trouvait sur le site dédié :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7479/>

Le public a été informé par la commissaire enquêtrice que la séance était enregistrée et que les échanges étaient anonymisés.

INTERVENTION DE MONSIEUR CLEMENT VEZIN ET MADAME VALERIE BOORDEAUX

Présentation d'un support de communication réalisé par le maître d'ouvrage, joint en annexe 1 ;
Celui, composé de 27 pages, a été diffusé tout au long de la séance, monsieur Vezin et madame Bordeaux apportant des explications au fur et à mesure de l'avancement de la projection.

- Rappel de la procédure,
- Rappel de la législation,

Le projet est présenté avec :

Le contexte énergétique

Bilan et objectifs de l'énergie renouvelable en France, en région,

Une description du projet : choix du site, plan, les chiffres liés au projet,

Les études menées : les enjeux naturalistes, paysagers et patrimoniaux, acoustiques

Les photomontages sur le site choisi,

Les principales mesures prises par la société VOLKSWIND,

L'historique du projet,

Les actions de concertation,

Le planning proposé,

Présentation de la société VOLKSWIND,

Bénéfices et retombées financières pour le territoire,

Le public a eu la possibilité au cours et en fin de présentation de poser des questions. Il leur a été indiqué la possibilité de déposer des observations contributions sur le registre dématérialisé.

Les observations et questions ont porté principalement le projet dans sa globalité, le nombre de projets sur le territoire et par conséquent du raccordement ainsi que des retombées financières pour les bénéficiaires. Le climat était serein, les échanges ont été respectueux.

Ces dernières sont détaillées ci-dessous ; Le public est identifié comme Q1, Q2, Q3 selon leur ordre d'arrivée lors de la réunion publique.

INTERVENTIONS LORS DE LA SEANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE du 8 septembre 2026

Q1 : Sur l'éolien terrestre, comment vous l'imaginez par rapport aux 50 % d'ENR comment ils l'imaginent eux ? Les 50 % d'énergie renouvelable, c'est la moitié d'éolien, c'est un tiers d'éolien, c'est [?] %.

En fait, le schéma est là. Donc on a éolien terrestre 13%, 12% d'éolien en mer, 13% de solaire, 10% des autres et après on est à 23% du enfin nucléaire nouveau nucléaire et nucléaire historique, c'est 23 et 27. La répartition elle est comme celle-ci .

Q1 : D'accord, donc éolien, éolien, le 13 c'est quoi l'orange ?

C'est le solaire, photovoltaïque.

Un petit un petit graphique qui est intéressant aussi, où sont repris les capacités installées. Vous posez la question des énergies renouvelables, il va falloir multiplier par 2 et demi si nous voulons atteindre les objectifs éolien terrestre 1,5 et éolien en mer fois 7.

Q1 : Ils sont au courant au courant RTE ou pas ?

Oui

Un petit récap de du bilan des objectifs sur la région Centre Val de Loire. On était à 2 gigawatts installés à fin 2025. L'objectif régional du Srdet, il est de 8,2 térawatts heure pour 2030 et 12,3 térawatts heure pour 2050. Nous avons encore de la marge aussi sur la région. Même si sur le village et la communauté de communes, vous avez été précurseurs et soutenu les énergies renouvelables depuis longtemps. Néanmoins, à l'échelle de la région, on a encore de la marge sur les objectifs.

Q1 : Avez-vous le détail pour la Com Com et le département ou pas (retombées financières) ?

Présentation de la diapositive. Les travaux et après le fonctionnement, permettent des retombées financières pour les entreprises locales, que ce soit pour les travaux, le BTP, mais aussi tout ce qui est hôtellerie, restauration et bureaux d'études qui sont estimées à plus de 5 millions d'euros.

50 % pour la Communauté de Communes, 30 % pour le département et 20 % pour la commune.

Q1 : le projet est retenu, la préfecture n'a pas refusé comme sur le premier dossier ?

Le projet a passé des étapes et effectivement. Maintenant, il y a quand même eu un changement de procédure pendant ce temps-là. Avant les services tels que l'armée étaient consultés avant l'enquête publique, donc, s'il y avait un avis négatif, le projet il est rejeté. Maintenant, dans la nouvelle procédure, c'est fait en parallèle. Les services, donc notamment l'armée vont être consultés.

Q1 : pour le raccordement, vous avez votre poste source mais c'est RTE qui vous dit où vous brancher ? Parce que vous laissez le choix entre Voves et puis...

Parce que le poste source Eure-et-Loir 3 à 20 km, c'est Châteaudun.

Dans la démarche, on interrogera Enedis pour savoir les solutions que eux peuvent proposer,

Nous avons cet avantage d'avoir aussi le poste source, donc ce sera trouver la meilleure solution lorsque cela se présentera.

Le poste source n'est pas défini, mais on pense que l'hypothèse du poste privé peut être avantageuse.

Q1 : Et sur les slides, il y a beaucoup d'éoliennes qu'on voit déjà. Il y en a qui ne sont pas encore montées, qui sont jaunes, d'autres qui sont vertes.

Celles en bleu, c'est celles qui sont en fonctionnement actuellement, donc les 47. En vert, ce sont celles qui sont autorisées. On retrouve les 6 éoliennes donc qui doit être du chemin de César, donc 5 ici et une 6ème qui est au sein du pôle. Et après, la carte est celle qui était lors du dépôt du projet, il y a eu une petite évolution sur le contexte puisque comme nous l'évoquions tout à l'heure, il y avait le projet des Terres de la Madeleine qui était de 5 éoliennes, qui a été rejeté depuis et où pareil, une autre mouture a été proposée avec à la place 2 éoliennes,

Le slide suivant montre le plan du projet actuel, qui est actualisé.

Q2 (monsieur le maire) : Comment on peut cibler l'étude acoustique sur une partie des éoliennes sans prendre en compte les autres ?

C'est tout le travail des acousticiens, ils prennent les mesures sur site, avec les éoliennes en fonctionnement, et des simulations en es enlever et les rajouter si besoin. Enfin, ils viennent rajouter ensuite celles des nouveaux projets à prendre en considération.

C'est pour ça qu'après il y a une campagne de réception qui est menée pour vérifier quand même que toutes les hypothèses de calcul sont cohérentes, le bridage qui est mis en place peut être sera actualisé si besoin, mais normalement les calculs sont plutôt bons.

Q3 : Où est-ce qu'elles se trouvent ces futures éoliennes,

Vous avez le plan avec le bourg de Cormainville en haut., les 8 éoliennes sont plutôt dans la partie nord et ouest du pôle éolien existant, donc du côté de Cormainville. représentées avec les cercles verts. On voit qu'on vient compléter, densifier le pôle existant en complétant les lignes, notamment celles des projets qui sont actuellement autorisés.

les nouvelles éoliennes du projet seraient celles qui sont au bout de chaque trait violet. On constate qu'elles s'intègrent au pôle existant.

Elles auront le même gabarit. Il y aura 10 m de plus en bout de pale par rapport à celles qui ont été installées à la Ferme du Bois Élie. Le rotor sera le même, mais elles seront 10 m plus haut, ce qui est difficile de percevoir à de telles distances.

Q1 : Le rotor sera à la même hauteur ?

Le rotor sera 10 m plus haut, mais les pales seront de la même longueur. C'est pour réussir à avoir les 30 m de garde au sol presque une directive, la préservation de l'avifaune, des oiseaux. C'est 5 m de plus parce qu'actuellement elles font 135 m,

Q2 : Dans le meilleur des cas, c'est un projet qui peut mettre, 3 ans, 4 ans ?

Dans le meilleur des cas. il y a la suite de l'instruction, après la décision du préfet qu'on peut attendre sous quelques mois.

Nous attendons la période enfin de possibilité de recours pour être sûr ensuite qu'il soit purgé de tout recours avant de s'intéresser au plan de financement et envisager la construction. Il y aura aussi la problématique du raccordement, donc peut jouer le planning très certainement.

Q2 : D'autres projets qui vont être raccordés à votre poste à Voves, est-ce que c'est des projets qui sont déjà, j'ai vu tout à l'heure qui en a un à Neuvy-en-Dunois, ou quelque chose comme ça, qui sont en cours, est-ce qu'il y aura encore la capacité à Voves ?

Oui, qui est en cours de construction sur le poste. Il peut être encore développé pour accueillir ce projet. Après, il y aurait a priori, des travaux nécessaires pour augmenter la puissance possible de raccordement, c'est envisageable.

Dans le scénario, RTE fait une programmation,

Dans le S3REN, le schéma régional de raccordement électrique, des énergies renouvelables, le nouveau poste est prévu pour 2030, 2030-2032 pour lequel je parlais d'une hypothèse de raccordement.

Q1 : Qui est déjà chargé à plus de 50 %, sur liste d'attente,. Et d'ici 2030, il y a encore des projets qui vont arriver.

Ils sont en train de les actualiser ces schémas aussi pour tenir compte de tout, du contexte actuel aussi.

Q3 : J'ai travaillé déjà avec Volkswind, qui d'un seul coup nous a laissé tomber.

Aujourd'hui, comme vous pouvez le voir pour le parc, le dernier parc construit, Ferme éolienne du Bois Élie, nous appartient toujours. Pour tous les nouveaux projets, c'est quand même de les conserver. C'est l'idée majoritaire.

C'est l'avantage d'appartenir à un grand groupe. Qui souhaite garder ses actifs.

En l'absence de nouvelles questions,

La commissaire enquêtrice indique mettre fin à l'enregistrement. Il est indiqué que les pièces sont consultables et téléchargeables sur le site, un rappel de la prochaine date de la réunion publique soit le 19 novembre 2026 à partir de 17 heures.

La commissaire enquêtrice Dominique SCHUHMACHER

